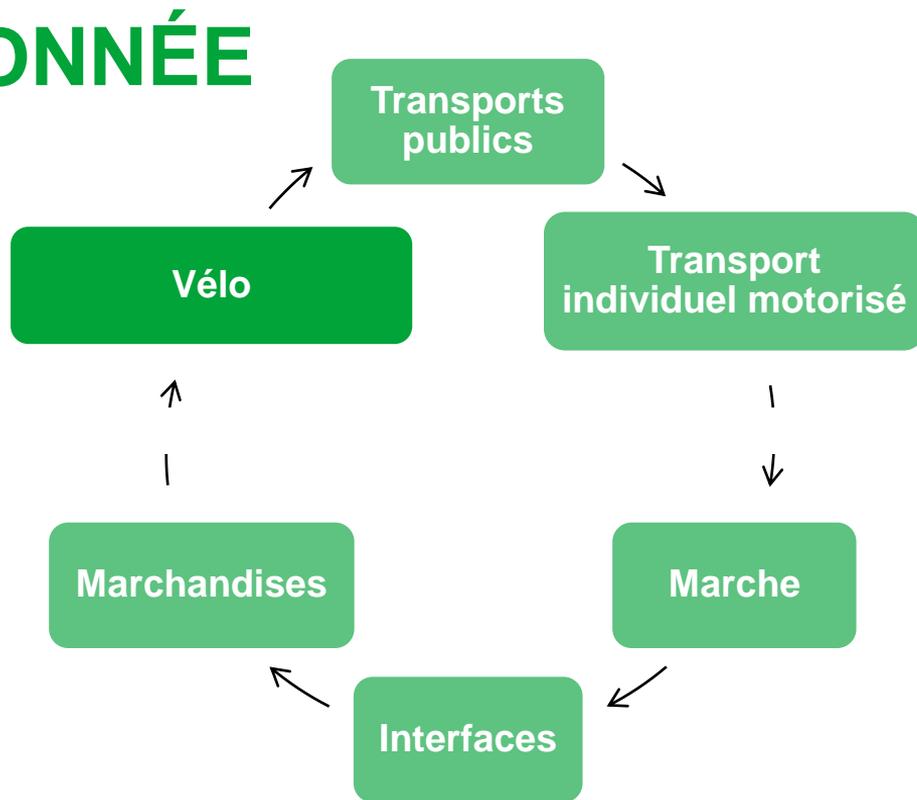


FAIRE DU VÉLO LE PILIER D'UNE MOBILITÉ DURABLE

Conférence de presse du 2 novembre 2021

APPROCHE COORDONNÉE DES STRATÉGIES DE MOBILITÉ

Répondre au besoin de
déplacement des personnes
et des marchandises, dans
le respect des limites
climatiques



BASES ACTUELLES DE LA PROMOTION DU VÉLO

Les outils cantonaux de la promotion du vélo:

- ▶ Programme de législature
- ▶ Plan directeur cantonal
- ▶ Stratégie cantonale de promotion du vélo H2020
- ▶ Stratégie interfaces de transport
- ▶ Plan des mesures Opair
- ▶ Plan climat vaudois
- ▶ LRou et LMTP
- ▶ Normes professionnelles (VSS) et guides

Projet de loi fédérale sur les voies cyclables

Message au Parlement
approuvé par le
Conseil fédéral en mai
2021

Les principes au cœur de cette future loi fédérale:

- ▶ Obligation pour les cantons de planifier, mettre à jour, réaliser et entretenir des réseaux de voies cyclables « interconnectés, directs, sûrs, homogènes et attrayants »
- ▶ Applicable aux réseaux quotidien et de loisirs, y compris les VTT
- ▶ Principes à traduire par les cantons dans une loi d'application cantonale

LE RENOUVEAU DU VÉLO

Le vélo a aujourd'hui le potentiel pour offrir une réelle alternative à la voiture et pour protéger le climat.

→ Révision de la stratégie cantonale de promotion du vélo



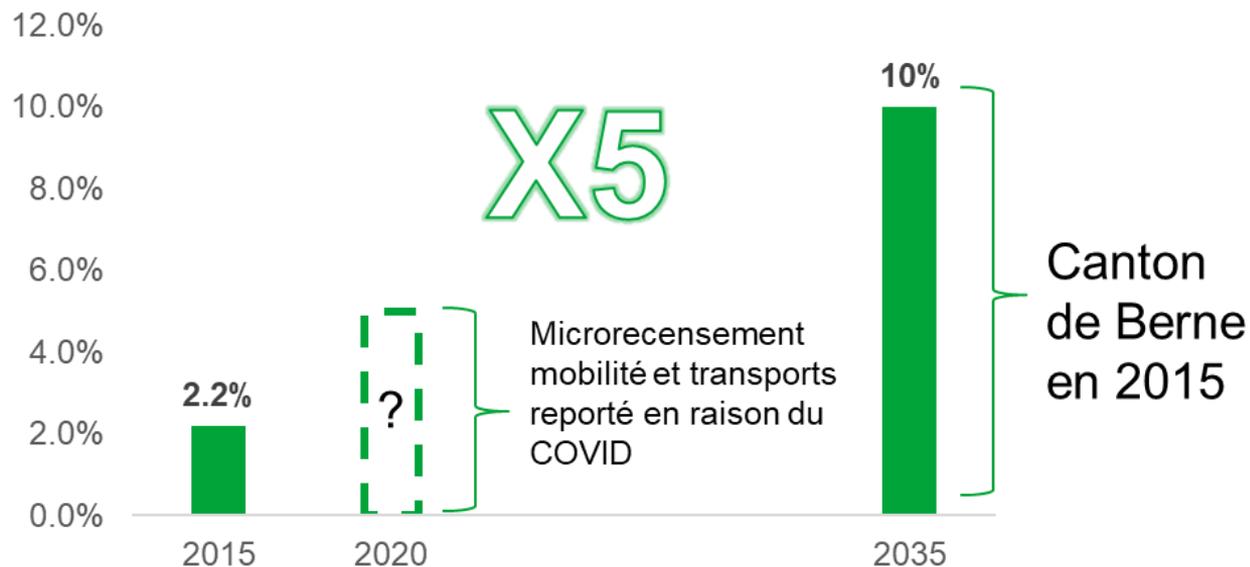
RENFORCER LA PRATIQUE DU VÉLO

En permettant à la population de 8 à 80 ans d'effectuer la plupart de ses déplacements à vélo, le Canton veut augmenter le nombre de cyclistes sur ses routes et renforcer le rôle du vélo dans le système de transport

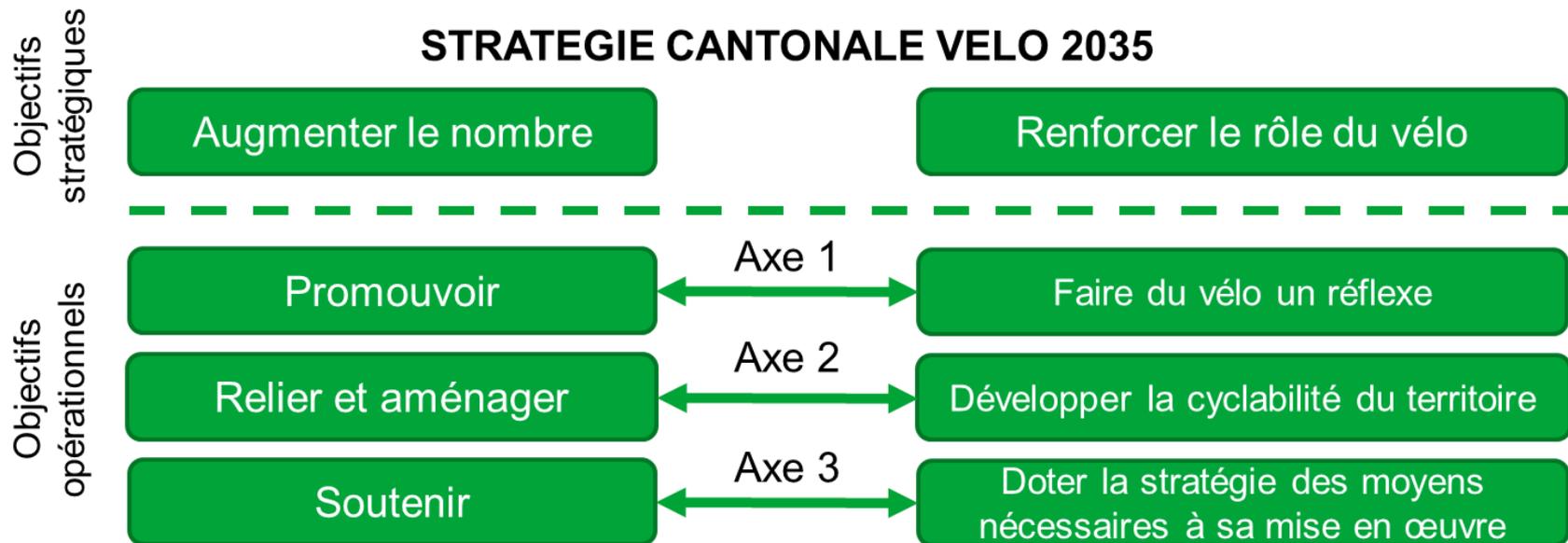


L'AMBITION CANTONALE À L'HORIZON 2035

Multiplier la part des déplacements à vélo dans le canton par 5



TROIS AXES POUR CONCRÉTISER CETTE AMBITION



1. PROMOUVOIR LE VÉLO

- Formation
- Campagne d'information
- Actions incitatives
- Offres et services

→ À destination de tout type de publics



2. RELIER ET AMÉNAGER, POUR CRÉER UN TERRITOIRE PROPICE AUX DÉPLACEMENTS À VÉLO

- Développer les infrastructures sur un périmètre plus étendu
- Accélérer le rythme d'aménagements
- Intervenir de manière plus proactive



Réseau cantonal utilitaire

Déplacements quotidiens

Composé

a. Du réseau cantonal structurant

- ▶ Liaisons entre pôles d'importance
- ▶ Liaisons vers des interfaces de transports publics
- ▶ Aménagement proactif (et non par opportunité)
- ▶ Standards élevés = 70-80% de pistes cyclables hors traversée de localité

Objectif: 50% du réseau aménagé d'ici 2035,
soit env. 500 kilomètres

Réseau cantonal utilitaire

Déplacements quotidiens

- b. Du réseau cantonal complémentaire (à définir)**
 - ▶ Liaisons entre pôles, localités et interfaces de moindre importance
 - ▶ Aménagement par opportunité
 - ▶ Standards moins élevés

- c. Des routes cantonales hors réseau structurant, complémentaire ou de loisirs**
 - ▶ Pas d'aménagements prévus à court terme
 - ▶ Rappel: la nécessité d'aménager dépend principalement de la vitesse, des charges de trafic et du public-cible

Les aménagements cyclables sur le réseau utilitaire sont ...

Sûrs

- ... Pour les cyclistes de 8 à 80 ans
- ... Le long des routes et dans les carrefours
- ... De jour comme de nuit
- ... En toutes circonstances (p. ex. lors de chantiers)
- ... Aussi en matière de stationnement

Continus et directs

- ... Au-delà des limites administratives (en et hors des localités)
- ... En limitant les interruptions, les temps d'attente, les détours et les dénivelés supplémentaires

Confortables et attractifs

- ... Par un revêtement adapté aux besoins
- ... En étant praticables toute l'année
- ... Grâce à un environnement agréable, si nécessaire éclairé et à l'écart des nuisances
- ... Car ponctués de stationnement de qualité
- ... Grâce à une orientation facilitée par un balisage adéquat

Homogènes

- ... En limitant les changements de type de guidage et la multiplication des aménagements particuliers
- ... Grâce à un guidage simple, intuitif et logique
- ... Offrant la meilleure lisibilité possible pour tous



Réseau cantonal de loisirs

Destiné aux loisirs de
proximité et au
tourisme

- ▶ Cyclotourisme et pratique sportive
- ▶ Déploiement sur des routes à faible trafic, environnement attractif, accessibilité en TP
- ▶ Itinéraires officiels et balisés par le Canton (La Suisse à vélo et la Suisse à VTT)
- ▶ Aménagement par opportunité
- ▶ Standards adaptés aux publics-cibles
- ▶ Sécurisation des passages dangereux ou inadaptés au public visé

3. SOUTENIR

Doter la stratégie des moyens nécessaires à sa mise en œuvre

- Canton
- Communes



3. SOUTENIR

L'atteinte des objectifs nécessite des moyens financiers, humains, organisationnels.

Au sein du Canton

- ▶ Financement des études pour l'aménagement du réseau utilitaire structurant et planification des réseaux cyclables.
- ▶ Création d'un centre de compétences vélo au sein de la DGMR pour mettre en œuvre les volets promotion et infrastructures, collaborer avec les communes et les appuyer.
- ▶ Mise en place, au sein de la DGMR, d'une plateforme cantonale pour la promotion du vélo afin de coordonner les actions de l'ACV (santé, éducation, police, ...)

3. SOUTENIR

Les régions et les communes mènent des actions indispensables pour planifier les réseaux cyclables et réaliser des aménagements continus. C'est pourquoi le Canton les soutiendra de manière importante avec :

Communes et régions

- ▶ La prise en charge de l'aménagement et de l'entretien des pistes cyclables du réseau cantonal structurant
- ▶ Des subventions pour la réalisation d'aménagements et leur entretien sur des routes cantonales en localité
- ▶ Un appui technique et financier pour lancer des études des réseaux cyclables régionaux

STRATEGIE VÉLO 2035, ÉTAPE 1

**Deux demandes
de crédits
au Grand Conseil**

1^{er} décret

**→ Etudes, planification,
promotion et
ressources humaines**

Crédit d'études de CHF 28'600'000	En milliers
Etudes pour l'aménagement du réseau utilitaire cantonal structurant hors localité	16'000
Etudes complémentaires pour la mise en œuvre de la stratégie vélo 2035	1'000
Planification de réseaux cyclables régionaux et coordination par les associations	950
Mesures de promotion du vélo	1'800
Ressources humaines, dont centre de compétence vélo	8'850
Total en CHF	28'600

SUBVENTIONS CANTONALES AUX INFRASTRUCTURES VÉLO 2035, ÉTAPE 1

**Deux demandes
 de crédits
 au Grand Conseil**

2^{ème} décret:

→ réalisation d'aménagements et entretien

Crédit d'investissement de CHF 13'250'000	En milliers
Aménagement et entretien du réseau utilitaire cantonal structurant en localité et sur les réseaux de tiers	8'000
Ouvrages d'importance	5'000
Aménagements légers sur le réseau de loisirs SuisseMobile	250
Total en CHF	13'250

Stratégie cantonale de promotion du vélo

Horizon 2035

En bref:

- ▶ Une promotion proactive, inclusive et transversale
- ▶ Un réseau cantonal utilitaire étendu
- ▶ Des standards d'équipement élevés sur le réseau structurant
- ▶ Une accélération du rythme d'aménagement
- ▶ Une révision du réseau cantonal de loisirs
- ▶ Un réseau cantonal complété par des réseaux régionaux
- ▶ Un soutien accru aux communes, régions et agglomérations
- ▶ Un centre de compétences vélo
- ▶ Une plateforme cantonale pour la promotion du vélo
- ▶ Des moyens humains et financiers accrus
- ▶ Une coordination renforcée entre autorités

**MERCI
DE VOTRE ATTENTION**